

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2010 à 20h30

Tous les membres du Conseil étaient présents sauf M. François LANBLIN et M. René VISINE

Mr ENCELLE est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès verbal du précédent conseil.
- Approbation du compte de gestion 2009 du budget assainissement.
- Approbation du compte administratif 2009 et affectation des résultats 2009 du budget assainissement.
- Approbation du compte de gestion 2009 du budget eau.
- Approbation du compte administratif 2009 et affectation des résultats 2009 du budget eau.
- Approbation du compte de gestion 2009 du budget communal.
- Approbation du compte administratif 2009 et affectation des résultats 2009 du budget communal.
- Attribution d'indemnité à Mlle Le Receveur.
- Dénomination de rue et changement de numéros.
- Travaux.
- Questions diverses.

Approbation du procès verbal du conseil précédent.

Le procès verbal est accepté à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion 2009 du budget assainissement.

Le compte de gestion 2009 du budget assainissement est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte administratif 2009 et affectation des résultats 2009 du budget assainissement.

Le compte administratif 2009 avec l'affectation des résultats 2009 du budget assainissement est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion 2009 du budget eau.

Le compte de gestion 2009 du budget eau est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte administratif 2009 et affectation des résultats 2009 du budget eau.

Le compte administratif 2009 avec l'affectation des résultats 2009 du budget eau est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion 2009 du budget communal.

Le compte de gestion 2009 du budget communal est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte administratif 2009 et affectation des résultats 2009 du budget communal.

Le compte administratif 2009 avec l'affectation des résultats 2009 du budget communal est approuvé à l'unanimité.

Attribution d'indemnité à Mlle le Receveur.

Le conseil à l'unanimité accorde 100% de l'indemnité allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux.

Dénomination de rue et changement de numéros.

Suite à l'ouverture d'une entrée côté impair de la rue du Général de Castelnau, direction Drouville, il est nécessaire de revoir la numérotation des immeubles situés de ce côté de la rue. Le Maire propose, afin de ne pénaliser personne, la numérotation suivante :

M. LUCAS n° 3
M. BOYER n° 3bis
ECOLE n° 3 ter

Travaux.

Travaux sur la RD70.

Suite à notre demande de subvention au SDE54 pour la dissimulation des réseaux d'électricité sur la RD70, un avis favorable pour une subvention maximale de 40% soit 21 646,48 € pourra nous être versée, à la condition que les travaux soient commencés avant le 31/12/2010 et réalisés avant le 01/06/2011

Monsieur le sénateur NACHBAR nous informe qu'il nous attribue, dans le cadre des travaux de sécurisation de la RD70, une subvention de 5000 € au titre de sa réserve parlementaire.

Enrobé rue de l'étang

Devant la dégradation importante de l'enrobé de la route, un devis a été demandé. pour une réparation partielle juste avant le pont de 1 200 € HT.

La réparation partielle étant jugée trop onéreuse, les trous seront rebouchés par l'employé communal.

Pour information un autre devis pour la réfection complète de la voirie a été aussi demandé, de l'entrée jusqu'au pont (800 m) le montant est de 42 600 € HT.

M. AUBERTEIN souhaite qu'une réflexion approfondie soit engagée concernant la sécurité sur l'ensemble des rues du village du fait de la vitesse excessive de beaucoup de véhicules.

Le Maire désire rencontrer les agriculteurs pour les associer à cette réflexion.

Travaux secrétariat de la mairie.

Devant les odeurs persistantes, le manque de place, l'affaissement d'une solive du plancher et l'inconfort provoqué par le froid s'infiltrant par les fenêtres et induisant une consommation excessive d'énergie, Monsieur le Maire propose une rénovation de l'ensemble secrétariat bureau du Maire.

Les devis proposés sont :

M. BLANGUERIN pour le gros œuvre de **13 132,35 € HT**

M. BLANGUERIN pour la fourniture et la pose du carrelage de **4 497,15 € HT**

FERMOBA pour le remplacement des fenêtres par des fenêtres bois avec volet roulant intérieur pour **3 901,30 € HT**

AKTUA pour le remplacement des fenêtres par des fenêtres bois avec volet roulant intérieur pour **3 544 € HT**.

Ont été retenus :

M. BLANGUERIN, à voir s'il n'est pas plus économique de remplacer les dalles du plafond par des plaques de BA10.

AKTUA, remplacer les fenêtres bois par PVC blanc avec vitrage anti- effraction.

Le conseil après visite des locaux, autorise à l'unanimité, le Maire à faire une demande de subventions auprès du service de l'Etat.

M. DILIGENT souhaite que soit demandé un devis estimatif pour le remplacement des fenêtres de la salle du conseil.

Questions diverses.

Monsieur le Maire fait part d'un email reçu de la Présidence de la République en réponse à une demande d'aide financière pour des travaux de sécurisation sur la RD70. Afin de finaliser le dossier il nous est demandé les documents suivants :

La délibération du Conseil Municipal.

L'attestation de non-commencement des travaux.

Le plan de financement.

Les devis.